

Oyem/5e mission de compagnonnage artisanal Dix-neuf artisans métalliers formés



La présidente de la Capeg, Léa Chaldee Andong pendant son intervention.

Photo : PME



Ce jeune homme vient de recevoir son parchemin des mains du premier adjoint au maire, Alain-Christian Pandzou.

Photo : PME



Rachelle Ebanet remet une attestation de formation à l'expert français, Vaultier Gabriel François, qui a assuré la formation.

Photo : PME

PME
Oyem/Gabon

APRES Koula-Moutou dans le métier de la plomberie, Moula dans celui de la maçonnerie, Franceville dans la menuiserie, Port-Gentil dans la fabrication des pirogues de pêche, la ville d'Oyem a accueilli, dernièrement, la mission en métallerie. Au terme de celle-ci, dix-neuf artisans ont bénéficié d'une formation en métallerie de la part d'un artisan sans-frontière, Vaultier Gabriel François, envoyé par la Chambre des métiers d'artisanat de France (Cmaf).

l'Hôtel de Ville. Selon Rachelle Ebaneth, coordonnatrice de la Chambre des métiers du Gabon, cette mission entrait dans le cadre d'un programme de renforcement des compétences techniques, entrepreneuriales et commerciales au Gabon (RCTEC-Gabon) des artisans, acteurs des métiers techniques, tel que prôné par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, et pour lequel le ministère en charge de l'Artisanat a signé un protocole d'accord avec l'ambassade de France, en vue de la création d'une Chambre nationale des métiers de l'artisanat au Gabon.

Ce programme a pour but de contribuer à la politique de diversification économique, par une stratégie de relance des activités dans les métiers techniques avec des



Les 19 artisans métalliers formés et leurs encadreur.

Photo : PME

normes et certifications, en vue d'une croissance durable des métiers de l'artisanat. Mais également, "de poser les bases pour la création d'une nouvelle classe d'hommes et de femmes entrepreneurs dans tous les secteurs économiques, notamment au sein de la Confédération des artisans des petites entreprises du Gabon (Capeg)

et de la future Chambre nationale de l'artisanat", a renchéri Rachelle Ebanet. Elle n'a pas manqué, au terme de cette formation et au nom de la tutelle, d'exprimer sa gratitude notamment à la Coopération française pour son appui financier et technique via la Cmaf. Mais également, les responsables du Centre de for-

mation professionnelle et du lycée technique Bernard Obiang et la mairie d'Oyem, pour leur collaboration à divers niveaux. Pour mener à bien cette formation, la méthode préconisée par la Cmaf était le perfectionnement des artisans et chefs d'ateliers, en développant leurs compétences techniques pour participer à la structuration des filières artisanales, de renforcer l'accès au service d'appui et ainsi, de susciter un processus de changement durable par l'amélioration de l'environnement global de l'entreprise. Le formateur, Vaultier Gabriel François, s'est appuyé sur un diagnostic sur les conditions de production et de commercialisation des produits et services, ainsi que sur l'environnement économique et institutionnel des artisans métalliers d'Oyem. Ainsi que sur les

mécanismes pour améliorer les performances des apprenants. Deux sous-groupes se sont formés: d'un côté, six jeunes détenteurs de connaissances théoriques, auxquels l'expert a apporté un renforcement d'apprentissage technique en métallier et de l'autre côté, des chefs d'entreprise, qui ont reçu un perfectionnement technique en métallier et en gestion entrepreneuriale. Le premier maire-adjoint de la commune d'Oyem, Alain-Christian Pandzou, a exhorté les dix-neuf métalliers, "à ne pas trahir les mains et l'intelligence qui vous ont façonnés". Enfin, la présidente de la Capeg, Léa Chaldée Andong, a remercié les uns et les autres, pour la confiance placée en sa structure, dans la concrétisation de ce grand projet initié en 2017.

... et recensement général des agriculteurs (RGA)

De nombreux dossiers passés au peigne fin

PME
Oyem/Gabon

DES experts du ministère de l'Agriculture ont séjourné, dernièrement, dans la province du Woleu-Ntem, pour une mission de recensement général de l'agriculture (RGA). Cette mission avait pour but de faire le point général sur l'état des dossiers centralisés au niveau des cinq départements de la province septentrionale. Avec ses équipes, Wilfried Mendame Mve, coordonnateur national du RGA, a rencontré les autorités locales, les auxiliaires de commandement, les cultivateurs ruraux, pour leur expliquer le bien-fondé de l'opération de collecte des données structurelles sur l'agriculture au Gabon. Les agents recenseurs qui seront ainsi déployés dans tout le pays à partir du mois d'août prochain, devront se pencher sur les données détaillées sur l'élevage, la sécurité alimentaire, la pêche et



Les auxiliaires de commandement ayant échangé...

Photo : PME

l'aquaculture, la forêt et la sylviculture, l'horticulture et l'arboriculture fruitière. Le RGA, a-t-il expliqué est une opération très attendue par les plus hautes autorités du pays, notamment celles du ministère en charge de l'agriculture. Ces opérations de collecte vont se dérouler dans les neuf provinces du pays, aussi bien dans les zones urbaines, rurales, conti-

nentes, que maritimes. Pour mener à bien cette opération de collecte, "un recensement rigoureux d'agents recenseurs s'avère nécessaire", a indiqué le coordonnateur national du RGA. D'où l'importance de la mission que ses collaborateurs et lui viennent d'effectuer dans le Septentrion. Avec les responsables des services impliqués dans le projet, le gouverneur et/

ou le secrétaire général de province, les experts venus de Libreville se sont assurés que les services compétents ont pu transmettre les dossiers de candidature à la délégation provinciale de l'agriculture. De même, qu'ils ont fait l'inventaire des dossiers centralisés au niveau de la représentation provinciale. Par la suite, Wilfried Mendame Mve et ses colla-

borateurs ont classé les dossiers retenus par département et par service compétent. Ce, en fonction du nombre d'agents attendus pour la formation. Pour une meilleure représentativité de toutes les régions, les experts se sont aussi assurés que l'information est parvenue à tous, aussi bien dans les communes que dans les villages. Le cas échéant, "nous avons

instruit aux responsables provinciaux de l'Agriculture, de tenir des séances de travail et d'information avec les populations, afin de recueillir les dossiers des retardataires", a précisé M. Mendame Mve. En attendant la prochaine sélection, le dépôt des dossiers se poursuit toujours dans les services départementaux et communaux de l'Agriculture.



... avec le coordonnateur national du recensement général de l'agriculture, Wilfried Mendame Mvé.

Photo : PME